

maxit Group

# Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

# 1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit Plastikol 2

Numéro de la fiche technique de sécurité: 49PD10423/14 Emploi de la substance / de la préparation Couche de bitume

#### Producteur/fournisseur:

maxit France s.a.s 4 rue de Mulhouse Boîte Postale 27 F-68180 Horbourg-Wihr Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80 Télécopie ++33(0)3 89 20 10 92

# Renseignements en cas d'urgence :

maxit France s.a.s

Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

# 2 Composition/informations sur les composants

#### Caractérisation chimique

**Description :** Préparation à base de bitumes, de solvants et d'additifs.

Composants dangereux :				
	Distillates ( petroleum ),hydrotreated light	10 - 20%		
	xylène, mélange d'isomères, pur  Xn, Xi; R 10-20/21-38	10 - 20%		

#### Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

# 3 Identification des dangers

#### Principaux dangers:



Xn Nocif

# Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

R 10 Inflammable.

R 20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

R 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

#### Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

(suite page 2)

Page: 1/8



Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Plastikol 2

(suite de la page 1)

Page: 2/8

# **4 Premiers secours**

#### Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de

nombreuses heures seulement: une surveillance médicale est donc

nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas d'indisposition du patient, consulter un médicin et lue présenter cette fiche technique.

#### après inhalation:

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si necessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

#### après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

#### après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante

en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

#### après ingestion:

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Aller chercher un médecin et lui présenter cette fiche de données.

#### Indications destinées au médecin :

# Les symptômes suivants peuvent apparaître :

Migraine

Vertiges

Etourdissement

Nausées

# 5 Mesures de lutte contre l'incendie

# Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers

importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.

# Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de

combustion ou aux gaz dégagés:

Peut former des mélanges explosifs gaz-air.

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone (CO)

**Equipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant **Autres indications:** 

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à

l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux

directives administratives.

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer

dans les canalisations.

# 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

#### Les précautions individuelles:

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

(suite page 3)



# Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Page : 3/8

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

# Nom du produit Plastikol 2

(suite de la page 2)

#### Mesures pour la protection de l'environnement :

Le produit ne doit pas parvenier dans les eaux, la canalisation ou la terre.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Condenser les gaz, les vapeurs, le brouillard en pulvérisant de

l'eau

#### Méthodes de nettoyage/récupération :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

# Indications supplémentaires:

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

# 7 Manipulation et stockage

#### Manipulation:

### Précautions à prendre pour la manipulation:

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air)

#### Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Utiliser des appareils et armatures antidéflagrantes ainsi que des outils ne produisant pas d'étincelle

#### Stockage:

# Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

Stocker dans un endroit frais.

# Indications concernant le stockage commun :

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas stocker avec des substances oxydantes ou acides.

#### Autres indications sur les conditions de stockage :

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Température de stockage recommandée : 5-30°C.

# 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

# Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

#### Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

# No CAS Désignation de la substance % Type Valeur Unité

# 1330-20-7 xylène, mélange d'isomères, pur

VME () Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppm Valeur à long terme: 221 mg/m³, 50 ppm

risque de pénétration percutanée

# 14808-60-7 sable de quartz (SiO2)

VME () 0,1a mg/m<sup>3</sup>

a: pour la fraction alvéolaire

(suite page 4)

F



Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Plastikol 2

(suite de la page 3)

Page: 4/8

#### Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueure a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

# Equipement de protection individuel :

#### Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la

nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

#### Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la

ventilation est insuffisante.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un

filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable,

utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air

ambiant.

Filtre provisoire:

Filtre AX.

#### Protection des mains :

Gants résistant aux solvants

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

# Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Butylcaoutchouc

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

#### Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

**Protection des yeux :** Lunettes de protection hermétiques. **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.

# 9 Propriétés physiques et chimiques

Indications générales.			
Forme : Couleur :	liquide noir		
Odeur :	caractéristique		
Changement d'état Point de fusion : Point d'ébullition :	non déterminé 137-200°C (DIN)		
Point d'inflammation:	25°C (DIN ISO 2592)		
Température d'inflammation :	210°C		

(suite page 5)



maxit Group

# Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Page : 5/8

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

# Nom du produit Plastikol 2

	(suite de la page 4)		
Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.		
Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.		
Limites d'explosion: inférieure : supérieure :	0,6 Vol % (DIN 51649) 7,0 Vol % (DIN 51649)		
Pression de vapeur à 20°C:	4 hPa (DIN 51640)		
Densité à 20°C:	1,1 g/cm³ (DIN 51757)		
Masse volumique:	Non applicable.		
Solubilité dans/miscibilité ave l'eau :	<b>c</b> insoluble		
valeur du pH:	Non applicable.		
Viscosité : dynamique à 20°C: cinématique à 40°C: Teneur en solvants: Solvants organiques:	500 mPas (DIN 53019) > 7,0 mm²/s (DIN ISO 2431) 32,9 %		
Indications complémentaires	Aucune.		

# 10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique / Conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Réactions dangereuses Réactions aux acides puissants et aux agents d'oxydation

Produits de décomposition dangereux :

Sulfure d'hydrogène monoxyde de carbone hydrocarbures

# 11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë:

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Composar	nt	Туре	Valeur	Espèce		
64742-93-4	64742-93-4 Bitumen					
Oral	LD50	>5000 mg/kg (rat)				
64742-47-8	64742-47-8 Distillates ( petroleum ),hydrotreated light					
Oral	LD50	>2000 mg/kg (rat)				
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (rabb	oit)			
Inhalatoire	LC50/4 h	>5 mg/l (rat)				
1330-20-7	1330-20-7 xylène, mélange d'isomères, pur					
Oral	LD50	4300 mg/kg (rat)				
Dermique	LD50	2000 mg/kg (rbt)				
Inhalatoire	LC50/4 h	29 mg/l (rat)				

Effet primaire d'iritation :

de la peau : Irrite la peau et les muqueuses.

des yeux : Effet d'irritation.

(suite page 6)



# Fiche technique de sécurité

Page: 6/8

selon 91/155/CEE

Date d'impression: 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

#### Nom du produit Plastikol 2

(suite de la page 5)

Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.

# Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Nocif

# 12 Informations écologiques

# Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) :

Autres indications : Le produit est difficilement biodégradable.

#### Effets écotoxiques :

#### Remarque:

Le produit renferme des substances qui provoquent de fortes turbidités dans les eaux.

Nocif pour les poissons.

#### Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou

les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Nocif pour les organismes aquatiques.

#### 13 Considérations relatives à l'élimination

#### Produit:

#### Recommandation:

Doit être acheminé vers une décharge ou une installation d'incinération autorisée pour déchets toxiques après traitement préalable, conformément aux prescriptions sur les déchets toxiques.

#### Emballages non nettoyés :

#### Recommandation:

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

#### 14 Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :

Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le

transport de produits dangereux - route et

train):

Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux

Classe IMDG/GGVmer:

Non

**Marine Pollutant:** 

# Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:



Classe ICAO/IATA: 3

(suite page 7)



maxit Group

# Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Fiche technique de securite

Nom du produit Plastikol 2

Date d'impression: 04.04.2007

(suite de la page 6)

revue le : 21.03.2007

Page: 7/8

No ID UN: 1999
Label 3
Groupe d'emballage: III

Désignation technique exacte : TARS, LIQUID

# 15 Informations réglementaires

#### Marquage selon les directives CEE :

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques

#### Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :



Xn Nocif

# Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

xylène, mélange d'isomères, pur

#### Phrases R:

- 10 Inflammable.
- 20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
- 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

#### Phrases S:

- 23 Ne pas respirer la vapeur.
- 24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à grande eau.
- 36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
- En cas d'incendie, utiliser du sable, du dioxyde de carbone ou un agent d'extinction à poudres inertes. Ne jamais utiliser d'eau.

#### **Prescriptions nationales:**

# Indications sur les restrictions de travail :

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

# **16 Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

#### Phrases R importantes:

- 10 Inflammable.
- 20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
- 38 Irritant pour la peau.
- 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

(suite page 8)



# maxit Group Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression: 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

# Nom du produit Plastikol 2

(suite de la page 7)

Page: 8/8

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. 66

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. 67

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département sécurité du produit

Contact: Monsieur Gilles Weber, Téléphone: ++33(0)3 89 20 10 93

\* Données modifiées par rapport à la version précédente